

Ceci est une lettre ouverte à l'attention du Président du Grand Nancy André Rossinot, mais pour prendre aussi à témoins les citoyens le plus largement possible...

La ville de Tomblaine a une superficie qui fait le tiers de la ville de Nancy. Et un tiers de la ville de Tomblaine est empêché de développement depuis plusieurs décennies par le Grand Nancy qui s'en est rendu propriétaire.

En particulier la Plaine Flageul autour de l'aérodrome, située essentiellement à Tomblaine mais que très longtemps "ils" appelaient aérodrome de Nancy-Essey (ça n'est pas de la discrimination ça ?). Depuis quelques années, sur notre insistance, ils ont évolué, cela s'appelle l'aéropôle du Grand Nancy-Tomblaine, mais André Rossinot a confié à la CCI (dont le président est son ancien vice-président au Grand Nancy...) la délégation de service public pour gérer cet aéroport (et le développement économique qui va autour) excluant ainsi le Maire de la ville concernée Tomblaine de toute décision... On appelle ça la méthode Rossinot.

Sur le reste de la Plaine Flageul, j'ai proposé une quinzaine d'entreprises qui souhaitaient s'y implanter depuis 2007, le Grand Nancy les en a toujours empêché. La CUGN ayant acheté tous ces terrains à l'Etat en 2007 à l'Euro symbolique, pour spéculer par la suite, André Rossinot en empêchait le développement pour ne pas faire concurrence à ses projets sur Nancy (Entre Meurthe et Canal,...)

Il y a trois ans, j'avais trouvé un investisseur qui proposait de réaliser un aquadrôme-patinoire sur la Plaine Flageul, c'était une opportunité exceptionnelle pour le grand Nancy. André Rossinot n'en a pas voulu, expliquant que cela risquait de dissuader les investisseurs pour le Grand Nancy Thermal (!)

Dans le même temps, le Club de canoé-kayak de Nancy-Tomblaine proposait d'installer chaque été une plage sur la Plaine de la Méchelle, toujours à Tomblaine. C'était l'endroit idéal, beaucoup de place, en bord de Meurthe, juste en face du Stade Marcel Picot... Une opportunité pour le Grand Nancy. L'eau de la Meurthe étant impropre à la baignade, il s'agissait de réaliser une plage de sable avec un terrain de beach volley, de vendre des glaces, de louer des pédalos et des canoé-kayaks, etc pendant tout l'été. C'était ce club qui gérait tout, cela ne coûtait rien à la collectivité. J'ai donné un avis favorable et enthousiaste...

Quand le club s'est adressé au vice-président du Grand Nancy, il lui a été répondu "d'accord mais pas à Tomblaine".

N'était-ce pas là encore de la discrimination ?

Vous comprenez pourquoi l'agglomération de Metz se développe au service des habitants, là où les choses sont rendues impossibles dans le Grand Nancy.

La piscine du Lido est située à Tomblaine, elle est gérée par le Grand Nancy. En tant que Maire de Tomblaine, je ne suis informé de rien et associé à rien concernant sa gestion, les animations proposées, les tarifs pratiqués, la façon dont les créneaux-piscine peuvent être accordés aux associations et/ou aux écoles.

Et puis il y a le projet du Grand Nancy thermal, dont on n'a pas fini de découvrir les scandales cachés... Et par exemple, savez-vous que si on fait l'addition des appels d'offres pour les locaux lors de l'étude médicale, pour l'achat de matériels pour l'étude médicale, les études, les missions d'assistance, et l'organisation de l'étude clinique par Valvital en 2011, on arrive à un coût total de... 2 879 620€ !!!

On ne l'a jamais dit ça au Conseil de Métropole, pas plus qu'aux citoyens...

Et quand je pense qu'André Rossinot refuse depuis deux ans d'attribuer une subvention de... 3000€ à l'école de musique de Tomblaine (quand toutes les autres sont subventionnées) pour que les petits tomblainois apprennent la musique...

Ce n'est pas de la discrimination ça ?

L'évolution du Grand Nancy Thermal décidée par André Rossinot prévoit la suppression de la piscine de plein air Louison Bobet tant prisée par les Grands Nancéens. Je l'ai dit avec force en Conseil de Métropole, "ils" n'ont rien voulu entendre. Et puis l'été est venu, avec la canicule qui a démontré que les Grands Nancéens n'accepteront pas d'être privés de cette piscine si populaire ! Alors, "ils" sont très embêtés, car j'avais raison...

Le Grand Nancy Thermal ne serait-il pas plutôt le faux-nez d'un aquapôle de luxe et d'une opération immobilière privée juteuse ?

Alors, quand je lis la presse et qu'en première page à la Une, j'apprends que "le Grand Nancy aurait pour projet de créer à Tomblaine (il oublie juste de préciser que c'est à Tomblaine) sur la Plaine de la Méchelle une baignade publique pour pallier la fermeture de la piscine découverte de Nancy", je me dis que ces gens-là sont incroyables !

=> Irresponsables, car c'est du grand n'importe quoi, l'eau de la Meurthe est impropre à la baignade.

=> menteurs, car ils ne vont pas créer une nouvelle piscine à cet endroit (en zone inondable),

À la Métropole

Grand Nancy Métropole
mardi 4 septembre 2018 15:27

alors même qu'ils ont annoncé dans le document d'orientation budgétaire la fermeture d'une ou deux piscines dans l'agglomération (ils ont toujours refusé de dire lesquelles...).

=> Gonflés, car jamais ils n'ont demandé l'avis des élus de Tomblaine !

On apprend dans le même journal des modifications à venir à la piscine du Lido, et là même chose, le Maire de Tomblaine n'en est pas informé. Ce sont des méthodes de voyous qui bafouent toutes les règles de la démocratie et du savoir vivre.

Il serait temps qu'une résistance progressiste s'organise sur le Grand Nancy pour balayer tout ça, non ?

Hervé Féron.